

Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires =
Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni
popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 47 (1957)

Rubrik: Nouvelles de notre Société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

chapitres de cet ouvrage magistral intéressent directement ceux qui s'occupent de folklore et de traditions populaires.

La troisième partie, p. 443 à 551, intitulée «Ecrits, croyances, superstitions touchant la médecine ou la santé», fait une large part à la médecine astrologique, aux recettes et remèdes populaires, à la sorcellerie, à un certain nombre de guérisseurs de types divers. La quatrième partie, p. 553 à 648, intitulée «Hygiène privée et publique» nous intéresse également, par son étude détaillée et documentée du logement, du vêtement, de l'alimentation, des boissons et du tabac, de l'hygiène du corps, des canalisations d'eau et de la voirie, des latrines publiques et privées.

On trouvera, dans ces pages, un tableau qui permet d'avoir une vue nette sur l'ensemble du problème et de mettre à leur juste place les renseignements de détails éparpillés dans tant de pages du Bulletin. Les autres chapitres aussi, sur les hôpitaux, sur les eaux minérales et les sources guérisseuses, sur les établissements de bains, l'étude des professions médicales (médecins, chirurgiens, barbiers, apothicaires, sages-femmes) et des réguliers comme des irréguliers qui les pratiquaient, les listes alphabétiques des praticiens avec leur biographie, tout cela constitue une très abondante documentation, clairement disposée et facile à consulter.

On sera heureux d'apprendre en outre que le Dr Olivier avait laissé en manuscrit un ouvrage tout aussi important et traitant des mêmes sujets, pour la période antérieure à 1675. Le texte en est actuellement à l'impression, on peut espérer qu'il sortira de presse cette année encore. Nul doute que l'on n'y trouve nombre de chapitres analogues à ceux que nous avons signalés ci-dessus; on aura par là une revue exhaustive pour le pays de Vaud de ce que peuvent fournir les archives pour ces sujets où la médecine voisine si étroitement avec les traditions populaires. L.Jd.

GENEVE

FATIO, GUILLAUME, «Hermance, commune genevoise». Livre consacré à l'histoire de cette commune, genevoise depuis 1816. A signaler quelques pages consacrées aux barques du Léman et aux bateliers, les «bacounis» (pp. 20 et 21), aux pêcheurs (pp. 336 à 343), aux agriculteurs (pp. 343 et 344), au type des maisons du village (pp. 22 à 26; photos pp. 23 et 399). Noté la reproduction d'un tableau représentant un cortège funèbre à Hermance, à la fin du 19^e siècle (p. 409). – Genève, éd. A. Jullien, 1954. J.T.

Nouvelles de notre Société

Le comité de la Société suisse des Traditions populaires s'est réuni à Bâle le 2 février. Il a accepté la démission de M. le professeur Meuli, qui avait assumé pour une année la présidence après le décès de M. Baumann. A l'unanimité, *M. le professeur Wilhelm Egloff, à Saint-Gall, a été désigné comme président.* M. le professeur A. Bühler à Bâle a été nommé «Statthalter»;

M. Junod, professeur à l'université et archiviste cantonal à Lausanne, assumera les mêmes fonctions pour la Suisse romande.

C'est avec grand plaisir que nous avons appris une excellente nouvelle: le Conseil d'Etat des Grisons a accordé son aide financière à la section «Etude de l'habitation». Ainsi se réalise la condition posée par le Fonds national, qui avait subordonné son concours à celui du canton intéressé. Les moyens mis à la disposition de nos amis grisons vont leur permettre de s'attaquer à une tâche qu'ils désiraient depuis longtemps entreprendre: la phase finale de leurs travaux. Nous avons le ferme espoir que l'ouvrage si soigneusement préparé «Das Bauernhaus Graubündens» sera terminé d'ici quelques années et servira de modèle pour les volumes suivants. Une fois de plus, les Grisons viennent en tête sur le terrain du folklore. Puissent d'autres régions du pays suivre cet exemple! En plus d'un endroit, nous touchons au but.

L'*Action* entreprise lors de l'assemblée annuelle de Saint-Gall pour gagner de *nouveaux membres* à la Société, doit être menée vigoureusement et sans retard. Malgré son nombre déjà respectable de membres, notre Société reste trop peu connue. Nous sommes persuadés que c'est là l'unique motif qui tient éloignés d'elle bien des gens faciles à gagner à notre cause, et qui seraient heureux d'être des nôtres. Le contact personnel est indispensable pour recruter de nouveaux membres. Qu'on se mette à l'œuvre avec dévouement! L'action indirecte ne donne – des expériences répétées le prouvent – que de maigres résultats. Chacun de nos membres recevra sous peu le matériel de propagande nécessaire. Que chacun veuille bien utiliser cet envoi. La consigne: «*Chaque membre gagne un nouveau membre*» ne doit pas demeurer un simple slogan de propagande, mais devenir une réalité. Nous y comptons bien et sommes persuadés que cette *Action de propagande* ainsi menée nous vaudra un grand accroissement d'effectifs. Si nous voulons pouvoir mener à chef les tâches importantes et sans cesse grandissantes qui nous sont confiées, l'appui de cercles de plus en plus larges nous est indispensable. Or, nous devons, nous voulons tenir! C'est pour nous une obligation d'honneur vis-à-vis de la Science, de la Patrie. L'intérêt bien compris du pays tout entier y est en quelque sorte engagé, tout comme celui de chacun de nous.

Cette Action de propagande doit être entreprise sans retard pour que nos nouveaux membres puissent participer à notre

Assemblée annuelle, à Spiez, les 4 et 5 mai prochains.

Car c'est à Spiez que nous nous retrouverons. De là, nous ferons une excursion dans l'Oberland. Elle sera organisée par Christian Rubi. Tous ceux qui ont déjà participé à des journées organisées par lui se réjouiront, et combien! Il sait si bien joindre l'utile à l'agréable: science, délassément, aperçus nouveaux, coups d'œil inattendus sur les gens et les choses. De telles journées demeurent inoubliables. M.